

FINANCES**Location des installations sportives et des équipements nautiques**

Tarifs 2013/2014

EXPOSE DES MOTIFS

Les installations sportives municipales (stades, gymnases, salles spécialisées, plateaux d'évolution, équipements nautiques) sont mises à disposition à titre gracieux aux associations dites « à caractère particulier » (CASC, Union Sportive d'Ivry, US Ivry Football, US Ivry Handball) aux établissements scolaires primaires, aux organisations, aux institutions des clubs sportifs et aux services municipaux, ou ponctuellement sur décision du Maire ou de son représentant.

Chaque mise à disposition doit faire l'objet d'une convention, les tarifs appliqués varient selon les différentes catégories d'utilisateurs et selon les caractéristiques, les coûts spécifiques propres aux différents types d'installations et normes de chaque type d'équipements.

En cas de manifestations exceptionnelles sportives ou extra sportives, les tarifs pourront être adaptés en fonction de la nature et de l'envergure de l'initiative programmée et après accord exprès de la municipalité.

De plus, concernant les établissements scolaires de l'enseignement du second degré (collèges et lycées) dont la collectivité de rattachement (respectivement le Conseil Général du Val-de-Marne et le Conseil Régional d'Ile-de-France) subventionne (ou a subventionné) la construction ou la rénovation d'équipements sportifs, la gratuité à cet équipement est accordée après contractualisation avec la collectivité de rattachement selon les règles d'éligibilité des dispositifs de financement des collectivités concernées.

Il est à noter deux nouvelles propositions :

1^{er} proposition :

Une redevance inhérente à la location des stades à partir de 18h00.

2^{ème} proposition :

Une redevance inhérente à la location des installations sportives et équipements nautiques pour le tournage de films de cinéma et de télévision, courts métrages, documentaires, prises de vue et photos publicitaires...

Les différentes propositions sont les suivantes :

Les nouvelles propositions s'appuient notamment sur les réflexions ci-dessous :

- La gratuité d'accès : A l'instar de l'Union Sportive d'Ivry Omnisports, de l'US Ivry Football et de l'US Ivry Handball, de l'Association Sports et Spectacles International, dont les relations sont contractualisées et du CASC, la gratuité peut être accordée au cas

par cas après étude et décision municipale, aux associations répondant à un ou plusieurs des critères suivants :

- le siège social est à Ivry-sur-Seine,
- objet visant un but éducatif, de solidarité ou le développement des activités physiques et sportives,
- activités n'agissant pas dans un domaine, une discipline ou une activité sportive déjà mis en place par d'autres associations locales conventionnées.

La tarification proposée et applicable dès le 1^{er} septembre 2013 est donc la suivante :

Etablissements Scolaires de l'Enseignement du Premier Degré

Ecoles maternelles et primaires locales (publiques et privées) :

Au regard des lois dites de décentralisation, il incombe aux communes d'assumer la responsabilité de la mise à disposition des équipements sportifs des établissements d'enseignement du premier degré (maternelles et élémentaires) à titre gratuit et dans la mesure du possible de se rapprocher d'un volume horaire hebdomadaire de 3 heures par classe (programme obligatoire Education Nationale).

Collèges et lycées

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le nombre d'utilisateur utilisant simultanément le même créneau loué,
- la dotation versée par le Conseil Général ou Régional aux établissements pour louer les installations sportives à la commune.

Pour la tarification, il est tenu compte de l'effort fait par les collectivités de rattachement des collèges et des lycées lorsqu'elles subventionnent (ou ont subventionné par le passé) la construction ou la réhabilitation d'un équipement sportif. Ainsi, il est proposé d'appliquer la gratuité pour l'utilisation de l'équipement subventionné (selon les conditions d'éligibilité le plus souvent incluses dans les conventions et critères de subventions de la Région et du Département).

Dans ce cadre, le lycée Fernand Léger se voit mettre à disposition le stade des Lilas (terrain de football) gratuitement jusqu'en 2022 au motif que le Conseil Régional a subventionné les travaux relatifs à ce terrain en 2007 pour un montant de 354 000 euros.

Par ailleurs, il faut noter que conformément aux mêmes lois dites de décentralisation, il incombe aux collectivités de rattachement de l'enseignement du Second Degré (Conseil Général et Régional respectivement pour les collèges et lycées) d'assurer la mise à disposition des équipements sportifs nécessaires à la pratique de l'E.P.S (Education Physique et Sportive).

Si les établissements (collèges et lycées) ne sont pas dotés de gymnase ou d'installations propres, la commune a la faculté de mettre à disposition ses équipements à titre onéreux selon les tarifs votés en Conseil municipal.

Ce choix de la commune doit être formalisé dans une convention tripartite entre la commune, le collège ou le lycée concerné et la collectivité de rattachement (Conseil Général ou Régional).

La ville marque ainsi son attachement et sa volonté à favoriser la mise en place d'un service public de l'éducation qui garantisse l'égal accès de tous aux savoirs et aux sports.

Associations locales ou extérieures

Dans le cas où une association, dont le siège est situé hors de la commune, ou d'une association locale qui ne bénéficierait pas de la gratuité, la tarification applicable dès septembre 2013 repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Entreprises, comités d'entreprises, associations sportives d'entreprises et organismes privés

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Tournages de film, prises de vue et nocturne stades

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Ainsi, un coefficient de 2 à 3 est appliqué sur la base du tarif référentiel pour les entreprises, comités d'entreprises et associations sportives d'entreprises et organismes privés.

L'organisation de la planification annuelle de la mise à disposition des équipements sportifs prévoit au moins une rencontre annuelle avec les représentants des utilisateurs avec pour objectif d'explicitier au mieux la politique tarifaire de la municipalité et motiver avec la plus grande transparence possible les choix et critères retenus au regard du contexte législatif régissant ce domaine.

Je vous propose donc d'approuver les tarifs 2013/2014 pour la location des installations sportives et des équipements nautiques.

Les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

P.J. : grilles tarifaires

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES¹

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs 2012	Tarifs au 01/09/2013 Majoration 2% avec arrondi à l'unité
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	94.50 €	96.00 €
Tarif par classe	31.50 €	32.00 €
Grand bain	63.00 €	64.00 €
Petit bain	31.50 €	32.00 €
Grand bain par ligne d'eau	19.00 €	20.00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	31.50 €	32.00 €
<u>GYMNASES, SALLE D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	14.50 €	15.00 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	7.00 €	8.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> (1 groupe maximum)		
	3.50 €	4.00 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	21.50 €	22.00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	7.50 €	8.00 €
Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas	21.50 €	22.00 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	11.00 €	12.00 €
Terrains stabilisés, Chaussinand, Gournay	14.50 €	15.00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	5.00 €	6.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.		
	Gratuit	Gratuit

¹ Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES ASSOCIATIONS
LOCALES OU EXTERIEURES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs 2012	Tarifs au 01/09/2013 Majoration 2% avec arrondi à l'unité
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u> Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe) Tarif par classe	189.00 €	193.00 €
Grand bain	126.00 €	129.00 €
Petit bain	63.00 €	65.00 €
Grand bain par ligne d'eau	38.00 €	39.00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	63.00 €	65.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u> Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	28.50 €	30.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u> Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	14.00 €	15.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lilas, Lénine Stabilisés Chaussinand, Gournay	42.50 € 42.50 € 28.50 €	44.00 € 44.00 € 29.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lilas, Lénine Stabilisés Chaussinand, Gournay		88.00 € 88.00 € 58.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	6.50 €	7.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouvert au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES ET
ORGANISMES PRIVES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs 2012	Tarifs au 01/09/2013 Majoration 2% avec arrondi à l'unité
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	378.00 €	386.00 €
Grand bain	252.00 €	258.00 €
Petit bain	126.00 €	129.00 €
Grand bain par ligne d'eau	76.00 €	78.00 €
Bassin de l'Orme au Chat	126.00 €	129.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	57.00 €	59.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	28.50 €	30.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	85.00 €	87.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	85.00 €	87.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	57.00 €	59.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme		174.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine		174.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay		118.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	13.00 €	14.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES POUR DES TOURNAGES
DE FILM ET PRISE DE VUES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs Au 1/09/2013
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale	756.00 €
Bassin de l'Orme au Chat	258.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	177.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	90.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	261.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	261.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	177.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	522.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	522.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	354.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	42.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u>	
Ouverts au public	Gratuit

LOCATION DES COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX AU PUBLIC

Les tennis municipaux sont mis à disposition des usagers particuliers (voir tarifs public), aux collèges, lycées et associations locales ou extérieures (voir tableaux tarifs) et gratuitement aux services municipaux (Service des Animations Sportives Municipales, Centres de Loisirs et Service Jeunesse).

Nous proposons donc :

De réduire le tarif horaire des tennis municipaux afin qu'il soit en cohérence avec le tarif horaire proposée aux associations locales ou extérieures et permettre, ainsi, au plus grand nombre d'Ivryens d'accéder à cette pratique sportive.

TENNIS PUBLIC (tarif horaire)	Tarif 2012	Tarif au 01/09/2013
Le court (pour une heure)	9.50 €	7.00 €

De manière synthétique, la nouvelle grille tarifaire de location pour un groupe, par type d'équipement et d'utilisateur est la suivante :

SYNTHESE TARIFS 2013

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires/par groupe)	Tournages de film et prises de vue	Entreprises, Comités d'Entreprises, Organismes privés, ...	Association locales et extérieures	Collèges et lycées
---	---	---	---	-------------------------------

Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain)	756.00 €	386.00 €	193.00 €	96.00 €
Tarif par classe		-	-	32.00 €
Grand bain		258.00 €	129.00 €	64.00 €
Petit bain		129.00 €	65.00 €	32.00 €
Grand bain par ligne d'eau		78.00 €	39.00 €	20.00 €
Bassin de l'Orme au Chat	258.00. €	129.00 €	65.00 €	32.00 €
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	177.00 €	59.00 €	30.00 €	15.00 €
Orme au Chat, Piscine Robespierre, P.M Curie, Epinettes Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, P.Galais, Lilas, Lénine, Delaune	90.00 €	30.00 €	15.00 €	8.00 €
Terrain engazonné Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lénine, Lilas Créneau diurne (8h00 à 18h00)	261.00 €	87.00 €	44.00 €	22.00 €
Terrain engazonné Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lénine, Lilas Créneau nocturne (à partir de 18h00)	522.00 €	174.00 €	88.00 €	
Stabilisés Chaussinand, Gournay Créneau diurne (8h00 à 18h00)	177.00 €	59.00 €	29.00 €	15.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay Créneau nocturne (à partir de 18h00)	354.00 €	118.00 €	58.00 €	
PLATEAUX D'EVOLUTION ouverts au public	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX	42.00 €	14.00 €	7.00 €	4.00 €

FINANCES

Location des installations sportives et des équipements nautiques

Tarifs 2013/2014

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 24 mai 2012 fixant les tarifs de location des équipements sportifs pour l'année 2012/2013,

considérant qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs afin de tenir compte de l'évolution des charges communales et de l'inflation,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 39 voix pour et 3 abstentions

ARTICLE 1 : FIXE, comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public :

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES²

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs 2012	Tarifs 2013 au 01/09/2013
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	94.50 €	96.00 €
Tarif par classe	31.50 €	32.00 €
Grand bain	63.00 €	64.00 €
Petit bain	31.50 €	32.00 €
Grand bain par ligne d'eau	19.00 €	20.00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	31.50 €	32.00 €
<u>GYMNASES, SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	14.50 €	15.00 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	7.00 €	8.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> (1 groupe maximum)	3.50 €	4.00 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	21.50 €	22.00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	7.50 €	8.00 €
Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas	21.50 €	22.00 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	11.00 €	12.00 €
Terrains stabilisés, Chaussinand, Gournay	14.50 €	15.00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	5.00 €	6.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.	Gratuit	Gratuit

² Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES ASSOCIATIONS
LOCALES OU EXTERIEURES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs 2012	Tarifs 2013 au 1/09/2013
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe) Tarif par classe	189.00 €	193.00 €
Grand bain	126.00 €	129.00 €
Petit bain	63.00 €	65.00 €
Grand bain par ligne d'eau	38.00 €	39.00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	63.00 €	65.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	28.50 €	30.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	14.00 €	15.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	42.50 €	44.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	42.50 €	44.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	28.50 €	29.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme		88.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine		88.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay		58.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>		
	6.50 €	7.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u>		
ouvert au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES ET
ORGANISMES PRIVES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs 2012	Tarifs 2013 au 1/09/2013
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	378.00 €	386.00 €
Grand bain	252.00 €	258.00 €
Petit bain	126.00 €	129.00 €
Grand bain par ligne d'eau	76.00 €	78.00 €
Bassin de l'Orme au Chat	126.00 €	129.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	57.00 €	59.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	28.50 €	30.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	85.00 €	87.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	85.00 €	87.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	57.00 €	59.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme		174.00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine		174.00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay		118.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>		
	13.00 €	14.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u>		
ouverts au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES POUR DES TOURNAGES
DE FILM ET PRISE DE VUES**

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)	Tarifs 2013 au 1/09/2013
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u> Bassin Piscine municipale	756.00 €
Bassin de l'Orme au Chat	258.00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u> Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	177.00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u> Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	90.00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lilas, Lénine Stabilisés Chaussinand, Gournay	261.00 € 261.00 € 177.00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques Lilas, Lénine Stabilisés Chaussinand, Gournay	522.00 € 522.00 € 354.00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	42.00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit

LOCATION DES COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX AU PUBLIC

TENNIS PUBLIC (tarif horaire)	TARIF 2012	TARIF au 01/09/2013
Le court (pour une heure)	9.50 €	7.00 €

ARTICLE 2 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 JUIN 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 26 JUIN 2013

PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE

LE 26 JUIN 2013